L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 24 JUILLET 1858.

Imprimé et publié par
G. W. WEBBER & Co.
PROPRIÉTAIRES-PROPRIÉTAIRES:
G. P. WEBBER, H. DUFOUR,
S. DOVERGNE, S. HARDY.

Rue de Chartres No. 89, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 24 JUILLET 1858.

Vente à l'encan de ce jour.

Par le shérif.—A l'Hôtel de la Cité : un terrain avec batisses, rue Poydras, 1er district.—La ferme, dans le même district, face à la rue de la Levée.—La moitié indivise d'un terrain avec bâtisses, dans le 2me district, face à la rue des Champs Elysées.—La moitié indivise d'un terrain avec bâtiment, dans le 2me district, face à la rue Toulouse.

Par N. Vigile.—A l'Hôtel St-Louis : un lot de terre situé dans l'Ilet borné par les rues Washington, Urquhart, Girod et Champs Elysées, de la succession Sconin.

Par E. B. Sykes.—Tabac de la Havane, en feuilles, macaroni, etc.—Café prime de la Havane.

Par Ch. E. Kendall.—Négresse créole, ombinière et blanchisseuse; cheval et buggy; un lot de terre dans le 3me district, avec bâtisses, face à la rue Montigut.

Par T. K. Gyardy & Co.—Ramille de domestiques de prix.

Par J. Fernandez.—Esclave de la succession Colonger.

Par P. J. Spear.—Fille française en pelotes, âgée de 18 ans.

Par Pierre & Thomas.—Jeune nègre de valeur, un moulin à scierie bon de corde.

Par Vincent & Co.—Marchandises sèches.

Par Placide J. Spear.—Tuteurs de famille et barèges.

Manufactures dans le Sud.

La grande question à l'ordre du jour dans le Sud est la création de fabriques qui nous affranchissent de l'impôt onéreux que nous payons au Nord et en Angleterre. Ce ne n'est pas heureusement contenté de discuter : des hommes entreprenants ont substitué l'action à la théorie et, pour répondre aux objections soulevées par leurs adversaires, ont établi des fabriques qui aujourd'hui sont en pleine activité : la Géorgie en renferme plus de soixante ; l'Alabama et la Louisiane en possèdent aussi un certain nombre.

Il est vrai que le Sud ne fabrique encore que des étoffes grossières, mais c'est par là qu'il faut commencer : les débuts de Massachussetts, dont les produits manufacturés sont aujourd'hui si recherchés à la Nouvelle-Angleterre, n'ont pas été plus brillans que les nôtres. Il en fait d'ailleurs dans le Sud une grande consommation de consommades communes. C'est la principale étoffe, pour l'habillement des esclaves, et comme nous n'en fabriquons qu'une quantité insuffisante, nous sommes obligés de nous adresser au Nord pour obtenir le reste de notre approvisionnement. Nous espérons que le jour est prochain où les nègres de nos habitations ne porteront que des vêtemens confectionnés parmi nous et dont l'étoffe aura été tissée dans nos fabriques. De nouvelles manufactures s'établissent tous les ans dans le Sud, et lorsque les planteurs aussi bien que les capitalistes en comprendront bien les avantages, ils s'affranchiront d'autant plus vite.

Il n'y a pas longtemps que les Etats qui produisent le coton se sont avisés d'en tisser eux mêmes une partie pour leur consommation intérieure. Lorsque la matière brute commandait un prix très élevé, les producteurs ne pouvaient songer à la mettre en œuvre : leurs récoltes leur étaient largement payées par les manufacturiers du Nord et de l'Europe, et ils arrivaient promptement et sans effort à la fortune. Mais l'époque est passée où les planteurs recevaient pour leurs cotons vingt-cinq et trente sous. Ils se sont longtemps lamentés de cette baisse qui les ruinait ; ils s'y sont remontrés à leur ancien niveau, et ils ont imaginé mille expédiens pour hâter le retour de ces jours fortunés.

Hélas ! aucun ne leur a réussi et ils ont fini par comprendre qu'aucun système, aucun projet, aucune combinaison ne saurait prévaloir contre les règles inflexibles qui régissent l'échange et les rapports entre les acheteurs. Ils ont d'abord attribué la réduction des prix au droit protecteur décrété par le Congrès, et ils ont combattu à outrance le tarif qui fournit seul, dans notre pays, aux besoins du gouvernement. Ils ont accusé vouloir de favoriser le Nord au détriment du Sud, de dépeupler les planteurs au profit des manufacturiers. Ils se sont épuisés en prières avec enthousiasme pour le libre échange et ont insulté pour qu'à l'impôt indirect prélevé au moyen de la douane fût substitué l'impôt direct frappant chaque citoyen individuellement.

Mais ce moyen était irréalisable, et les producteurs ne tardèrent pas à comprendre qu'ils s'agitaient vainement et que la partie la plus sage était d'accepter un état de choses contre lequel ils se trouvaient impuissants. C'est alors qu'ils ont ouvert les yeux à la lumière et qu'ils se sont dit qu'ils pouvaient, eux aussi, tirer profit du tort préjudiciable et immérité que leur faisaient les tarifs : ils ont commencé à fabriquer leurs propres étoffes.—Ils ont cessé de se plaindre du tarif et ils se sont félicités qu'il l'abolit. Le système de protection leur a d'abord assuré dans le nord un marché que la guerre même ne leur enlèvera pas, et il favorise aujourd'hui l'établissement de manufactures dans le sud.

Nous avons sur le nord et l'Angleterre un avantage marqué : produisant nous-mêmes la matière première, nous l'avons à meilleur marché que ne peuvent se la procurer les fabricants de Lowell et de Manchester. Les ouvriers nous coûtent aussi infiniment moins, et nous les assurons du travail, et leur nombre amènera nécessairement une réduction dans le prix de la main-d'œuvre. Nous pourrons alors lutter avec avantage contre la concurrence de la Nouvelle-Angleterre et de l'Europe, car nos fabriques n'auront à acquitter ni droits de transport, d'assurance, d'emmagasinage, de commission, etc., qui s'ajoutent au prix du coton acheté par les manufacturières des Etats libres et de l'Angleterre.

Un habitant de l'Alabama, M. Heary, a fait tuteurs s'établissent tous les ans dans le Sud, et lorsque les planteurs auront